

Rapport de la sous-commission des comptes 2022

Dicastère de l'urbanisme, des bâtiments, des relations extérieures et de la communication (DUBREC)

Composition de la sous-commission

| | | |
|-----------|------------------------|------------------|
| Membres : | Madame Lara Zender | POP, rapporteure |
| | Madame Ilinka Guyot | Les Verts |
| | Monsieur Alain Vaucher | PLR |

La sous-commission s'est réunie le lundi 27 mars 2023 en présence de M. Théo Huguenin-Elie, conseiller communal, chef de dicastère, de Mme Sarah Steinweg Clark, administratrice, et des chefs de services et responsables suivants :

- Centres 200, 201, 210, 211, 212 et 240 : MM. Antoine Guilhen (architecte communal, chef de service), Mme France Christen-Verdon et Fernando Soria (administrateur) pour le service des bâtiments et du logement (SBL).
- Centres 701, 712, 720 et 721 : MM. Pierre Schneider (chef de service) et Didier Greillat (responsable administratif de la station d'épuration des eaux - STEP) pour le service technique.
- Centres 150, 250, 755, 765 et 875 : M. Patrick Jobin (chef de service), Mme Anne-Véronique Robert (responsable des permis de construire), et M. Yanick Stauffer (délégué au marketing urbain, commerce, immobilier et foncier) pour le service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement.
- Centre 126 : M. Christophe Mirabile (chef de service) pour le service de la communication.

Remarques générales

En préambule, le chef de dicastère évoque les trois facteurs ayant permis aux comptes de la ville d'être meilleurs que prévus initialement. Il s'agit de la maîtrise des charges, d'une augmentation des recettes fiscales sur les personnes morales ainsi que d'une baisse de la facture sociale

(restructurations du secteur, dans lequel la Chaux-de-Fonds peut se targuer de devenir exemplaire selon un rapport du Canton).

Au niveau du dicastère, les services vont très bien. Le climat est apaisé et dynamique, chacun travaillant dans une belle harmonie.

Le Service des bâtiments et du logement s'est enfin doté d'une nouvelle architecte communale, qui a débuté son activité à 20% et augmentera progressivement son temps de travail pour atteindre 100% dès l'été, l'architecte communal en place ayant accepté de prolonger son activité afin d'assurer le lien ; le Conseil communal tient à l'en remercier vivement.

Le Service de la communication a retrouvé une ambiance de travail très sereine, l'équipe a été presque entièrement renouvelée et les tâches redéfinies.

Le Service technique est sur le flux courant, il s'agira bientôt de réfléchir à la future retraite de l'ingénieur communal.

Le Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement s'est doté d'un nouveau chef de service afin de chapeauter l'ensemble des secteurs, tout en conservant des responsables de secteurs très pointus. Suite au départ de l'urbaniste communal, un recrutement a été effectué et la personne débutera son activité au 1^{er} septembre. L'équipe au complet sera donc composée d'un EPT supplémentaire, nécessaire au vu du nombre de dossiers actuellement en cours (notamment le plan d'aménagement local, le plan directeur des énergies ou le plan climat). Le nouveau chef de service étant notamment spécialiste de telles procédures, cela permet un renfort appréciable.

126 / Communication

Après avoir traversé une année 2021 difficile, le service a retrouvé le calme en 2022 avec l'arrivée du nouveau chef de service. Au niveau statistique, le site Internet du Tourbillon indique une centaine de pages consultées par jour et le nouveau format BZZ BZZ de petites vidéos développé par le stagiaire médiamaticien rencontre un beau succès avec parfois jusqu'à 10'000 vues par vidéo, touchant ainsi un public plus jeune. Les réseaux sociaux ont bien fonctionné, avec une augmentation des fans ou abonné.e.s de 120% sur LinkedIn (passant de 1'709 à 3'758 abonné.e.s), 8% sur Instagram (passant de 6'798 à 7'333 abonné.e.s) et 2% sur Facebook (passant de 17'837 à 18'170 abonné.e.s).

Les relations avec les autres médias se sont renforcées, dans un cercle vertueux, grâce au repartage de leurs articles sur les réseaux sociaux de la

Ville. Le journal Le Tourbillon se porte bien, le passage à 8 pages répond à la demande (le sommaire est désormais complet trois mois à l'avance !) et permet au journal d'être un journal et non plus un flyer.

Même si le Conseil communal est convaincu de son intérêt comme journal officiel afin d'informer la population sur les différents projets de la Ville, certaines critiques ou remarques insistantes sur un éventuel doublon avec Le Ô interpellent. Ainsi une réflexion est en cours afin d'essayer de comprendre ce que veulent les uns et les autres et d'apaiser les choses. Plusieurs scénarii sont en cours d'analyse, notamment pour permettre une réduction des frais d'impression. Un rapport sera prochainement soumis au Conseil général à ce propos.

150 / Transports

Peu de remarques sur ce compte.

En matière de transport public, le chef de dicastère rappelle que si nous pouvons exprimer nos vœux, le Canton décide de l'offre finale (cadences, lignes).

Un.e commissaire s'enquiert de l'état d'avancement du projet de nouvelle gare prévu sur la ligne du Pont - Sagne. Le projet est en effet en cours de développement et sera positif pour le quartier de l'Orée-du-Bois

A la question d'un.e commissaire se demandant pourquoi les revenus de la taxe Co2 diminuent, il est expliqué qu'il s'agit d'une redistribution des montants récoltés, distribués selon la masse salariale AVS et après déduction des aides versées. Comme la taxe est redistribuée sur la base d'une estimation l'année même de son prélèvement, la correction de cette estimation doit être effectuée deux ans plus tard. Ces corrections peuvent fortement varier d'une année à l'autre.

L'étude transfrontalière indiquée dans les comptes traitait de l'influence du télétravail sur le trafic transfrontalier.

L'administratrice indique qu'il y aura prochainement du changement quant à la gestion des cartes CFF. Celles-ci ne seront en effet plus achetées à l'avance, mais vendues sur demande, il n'y aura ainsi plus de risque financier pour la ville. Il n'y aura également plus de limite du nombre de cartes disponibles par commune, ce qui va peut-être nous défavoriser face aux grands centres drainant davantage d'utilisateur.ice.s.

200 / Service des bâtiments et du logement

Il s'agit de la première année de fonctionnement normal du service après la période Covid. Le parc immobilier de la Ville a connu une baisse du taux de logements vacants à 3.4% en 2022, soit en dessous de la moyenne de la Ville qui se situe à 3.91%. En décembre 2022, le taux de vacance est même passé sous la barre des 3% en atteignant 2.74%, soit nettement en dessous de la moyenne locale. Des moyens supplémentaires ont été accordés par le Conseil communal afin de mettre à jour davantage d'appartements vétustes.

Le secteur conciergerie est stable avec un engagement un peu plus grand dans les collègues.

Des travaux pour un peu plus de 11 millions ont été réalisés sur l'ensemble du patrimoine administratif : rénovation des Anciens abattoirs, chantier à la bibliothèque de la ville avec l'aménagement des combles, rénovation de l'Ancien Stand pour le nouveau Muzoo et réaménagement de l'accueil au SCAS.

Parmi les autres travaux effectués, plusieurs raccordements au CAD, des rénovations de toitures, de fenêtres et de façades de bâtiments (amélioration énergétique de l'enveloppe), mais également des rénovations de cages d'escaliers, de buanderies, etc. qui ne sont pas forcément visibles, mais participent à la bonne tenue d'un immeuble.

Dans le cadre de son mandat de gestion pour la caisse de pension, 53 chantiers ont été menés par le service pour un montant de CHF 1'900'000.-.

Au niveau administratif, l'année a été particulière, avec la préparation du passage du système comptable de SAP à ABACUS. Un énorme travail a été effectué au niveau de la gérance (baux, contrats,...) afin de transcrire l'ensemble des dossiers sur ABACUS.

A la question d'un.e commissaire sur la nécessité de différencier, dans les comptes, le salaire du personnel d'entretien ou administratif, il est expliqué que cela est nécessaire car l'ensemble des employé-e-s ne sont pas soumis aux mêmes taux de cotisation Suva en fonction des tâches effectuées.

A la question d'un.e commissaire quant à l'adhésion à Lignum il est indiqué que s'agissant de l'association des professionnels du bois, cela paraissait opportun en vue de la prochaine réalisation d'une toiture bois pour la future patinoire.

201 / Bâtiments divers d'utilité publique

La grêle avait causé beaucoup de dégâts dont les indemnités n'ont parfois été reçues qu'une année plus tard. Dans certains cas, les dommages n'ont été qu'esthétiques, par exemple sur le nouveau cuivre du Muzoo qui est resté fonctionnel, mais gondolé. Au final, une indemnité générale a été reçue.

Des déprédations ont été constatées aux Anciens Abattoirs, notamment une effraction et utilisation d'extincteurs, dont le coût a atteint CHF 40'000.-. La société de surveillance NSA a ainsi été engagée pour effectuer des rondes. Dès 2024, la conciergerie sera sur place et permettra de réagir plus vite. Il est également espéré que le lieu, gagnant en "qualité" puisque le bâtiment continue à être rénové et amélioré, attirera de moins en moins les vandales. Le lieu reste cependant compliqué à gérer.

Un-e commissaire se questionne sur ce que la ville peut entreprendre, car outre les déprédations mentionnées aux Anciens abattoirs, il y en a également eu au parc des musées et souhaite savoir quelles solutions sont privilégiées, notamment les approches basées sur la prévention sociale. L'administrateur relève également les problèmes dans les ascenseurs de la gare. Le chef de dicastère rappelle que toutes les villes connaissent de telles situations. Le service de la jeunesse s'adresse régulièrement aux jeunes, mais il y a d'autres populations qui sont difficiles à cerner. Il ne faut cependant pas dramatiser car si ces populations désœuvrées sont difficiles à gérer, elles ne génèrent pas de véritable danger.

Si les frais de chauffage ne présentent dans les comptes 2022 pas encore d'augmentation, cela est probablement dû à un décalage saisonnier. Les effets seront sans doute visibles aux comptes 2023 car les décomptes de charge seront faits d'ici juin. Dès le début de la crise, les températures ont cependant été diminuées dans chaque bâtiment. L'administrateur exprime une certaine crainte que tous les décomptes n'aient pas été correctement fait suite au passage à Abacus. À vérifier dans quelques mois.

210 / Gérance – secrétariat

Les activités de la gérance ont été marquées en 2022 par le passage à Abaimmo.

211 / Bâtiments locatifs

Les principaux travaux sont évoqués : les immeubles Crêtets 22-26, la mise en place de panneaux photovoltaïques, la rénovation de cages d'escaliers et surtout d'appartements vétustes.

La différence entre les pertes sur débiteurs (provenant par exemple de la location d'une salle par exemple) et les pertes sur loyers est expliquée, cette dernière ne concernant que les loyers avec des baux.

212 / Parkings

Le compte 3441900 indique la dévaluation du terrain sur lequel se trouvera le parking de la Ronde due aux coûts de dépollution non prévus apparus lors des travaux.

La réparation de la barrière réglant l'accès au parking de l'hôpital a permis une augmentation des recettes. De plus, une amélioration supplémentaire sera mise en place dans la gestion du parking pour les employés du RHNE en se tournant vers le même prestataire de service de gestion de parking que celui choisi pour celui de la Ronde. Il sera en outre agrandi cette année et couvert de panneaux photovoltaïques. À noter que ce parking est rentable s'il ne neige pas trop. Dès qu'il faut prévoir du déneigement, le bénéfice est significativement moindre.

240 / Domaines

Aucune remarque sur ce compte.

250 / Foncier

Au niveau foncier, l'année a été marquée par la fin des offres de rachats de terrains en DDP, entraînant davantage de gains. Restent 199 biens en droits de superficie. La nouvelle procédure ainsi que les nouveaux prix seront définis cette année.

La réévaluation indiquée en charges pour le terrain situé à Cornes-Morel a été nécessaire après avoir étudié davantage ledit terrain, à la suite de l'intérêt d'investisseurs. Il a été démontré que celui-ci sera difficile à valoriser.

Le terrain de l'îlot A n'a pas encore été vendu, il le sera lorsque le permis de construire, dont la demande a été déposée, aura été obtenu.

Finalement, les locations perdues suite à la résiliation de plusieurs baux sur le site de l'ancienne scierie des Eplatures dans l'optique des projets en cours,

sont évoquées. Il s'agit notamment de bâtiments ou d'emplacements pour l'entreposage de matériel.

701 / Service technique - 712 constructions nouvelles

L'année 2022 a été chargée en chantiers avec la fin du réaménagement de la RC 1320, l'aménagement de la rue du Commerce dans l'optique de la fermeture du Grand-Pont, le tronçon Brigades internationales – rue du Coq, le Carrefour Alexis-Marie-Piaget/Bel-Air/Capitaine (ainsi que le petit parc attenant), la création d'un trottoir rue du Lazaret en collaboration avec Viteos qui y installait le chauffage à distance, la création d'un trottoir rue des Menées et le changement du revêtement sur la rue Abram Louis-Breguet. À cela se sont ajoutés plusieurs aménagements de zones 30, les rénovations de trottoirs publics et la réfection de divers revêtements. Du point de vue des ressources humaines, le service technique n'a pas connu de changement en 2022.

A la question d'un-e commissaire sur les retours reçus concernant les pavés posés sur la rue du Collège-Industriel, il est indiqué qu'aucune remarque négative n'a été faite. Des tests scientifiques ont été commandés sur la résistance au gel des pavés et confiés à une entreprise de la place. Les nouvelles sont pour l'instant favorables. Ces mêmes pavés devraient être posés sur la Place du Marché.

Une question est posée sur le projet d'acquisition d'un drone, non encore réalisé. Bien que l'intérêt pour ce projet demeure, il est temporairement mis de côté, la législation compliquant les choses (notamment dû à la zone d'approche de l'aéroport) et l'opportunité de mandater des entreprises externes à des coûts raisonnables étant possible.

L'augmentation des frais de port est notamment due aux divers contacts pris auprès des riverains lors de chantiers importants concernant les trottoirs, parfois à plusieurs reprises.

L'entité cantonale Nevia, s'occupant de l'entretien de l'autoroute sur mandat de la Confédération, est financée en grande partie par l'Ofrou. Ainsi la ville facture ses prestations d'entretien de la N20 à Nevia.

Des précisions sont données quant au calcul de la taxe d'équipement. Celle-ci couvre l'entretien des équipements à ajouter/remplacer lors de travaux (routes, trottoirs, éclairage public, évacuation des eaux). Seules peuvent être facturées les transformations ou les changements d'affectation qui ont un impact sur les équipements. L'évaluation des projets mis à l'enquête est

parfois difficile. Sont pris en compte le volume SIA (6.-/m3) et, pour les nouvelles constructions, la surface du bien-fonds (9.-/m3).

Concernant les remboursements de tiers lors de dégâts commis sur de la signalisation, il est souvent difficile à déterminer qui en est responsable, sauf si les personnes se dénoncent ou s'il y a des témoins.

Les commissaires s'inquiètent des répercussions des travaux sur le Grand-Pont. Le Canton a dû trouver des solutions qu'il a cherchées en collaboration avec la Ville. Dans cette perspective, la rue de Morgarten a été adaptée (création d'un trottoir, élargissement de la chaussée sur le tronçon le plus étroit en reprenant du terrain privé). Aucun autre chantier n'est prévu sur les axes nord-sud pendant ces deux ans. Au niveau du trafic, des bouchons se forment sur la rue du Midi aux heures de pointe, mais rien de catastrophique. Cela permet d'imaginer que la réouverture du Grand-Pont redimensionné ne sera probablement pas problématique. Une plate-forme d'observation sera montée au sud-est du Grand-Pont afin que la population puisse avoir un point de vue intéressant sur le chantier.

720 / Stations d'épuration (STEP) - 721 réseau séparatif

Le chef de service évoque une année 2022 très chargée, marquée par de gros chantiers, notamment la suite du chantier pour le traitement des micropolluants et l'augmentation de la capacité de dégrillage des eaux excédentaires dont la mise en service a été effectuée à la fin de l'année. Il faudra dans ce cas (dégrillage) faire encore quelques améliorations, un dysfonctionnement sera notamment réglé sous garantie.

Le chef de service souligne la mauvaise surprise survenue en cours d'année puisqu'un remboursement des montants reçus pour l'énergie produite rémunérée, provenant d'une erreur de comptage, a été réclamé. Viteos a admis dans ce cas une erreur de communication et a accordé un rabais de CHF 10'000.-. Alors que nous recevions environ CHF 150'000.- par an, ces revenus ont diminué à env. CHF 10'000.-, comme indiqué dans les remarques. Le delta de CHF 350'000.- par rapport au budget affiché dans les comptes 2022 est ainsi dû au remboursement susmentionné. Malgré ce chiffre, le résultat final reste en-deçà du budget, notamment dû à un poste vacant à pourvoir. Un changement de responsabilité a été décidé en automne 2022, puisque le poste de responsable de la station d'épuration, à la suite du départ à la retraite du titulaire, a été scindé en deux entre un responsable administratif et un responsable technique. Les coûts en matière d'électricité n'ont pas encore augmenté, cela devrait apparaître en 2023. La diminution des boues traitées par Vadec est due notamment à moins de

matière restante (davantage déshydratée). L'augmentation des réparations sur les installations existantes a été nécessaire suite au vieillissement des équipements. Des réflexions sont menées sur la possibilité de faire durer le plus longtemps possible ces équipements datant de la précédente rénovation (2003-2004). Concernant les frais de prestations informatiques, un basculement dans la philosophie du projet de supervision a été opéré puisque davantage de frais (fournitures, logiciels) sont désormais directement à la charge de la Step (compétence métier) et moins par le biais du Sien (compétence transversale).

Suite à une demande de précision d'un.e commissaire sur le traitement des boues des communes externes facturées, il est rappelé que quelques habitations de la zone urbaine sont encore dotées d'une fosse septique. Le traitement des boues issues des vidanges ne leur est pas facturé puisque leurs propriétaires s'acquittent tout de même de la taxe d'épuration. Les restaurants devront à l'avenir probablement s'équiper d'un séparateur de graisses, une révision de la norme (en consultation) l'obligeant dès 150 repas par jour contre 300 actuellement.

Le centre 721 correspond à l'entretien des canalisations. Notre réseau d'égout est très vétuste à certains endroits. Des remplacements ou tubages sont fait régulièrement. Plus aucun tuyau de plomb n'est utilisé, il s'agit surtout de béton ou de plastique.

755 / Urbanisme, mobilités et environnement

En 2022, le service a été marqué en fin d'année par le départ de l'urbaniste communal, chef du secteur planification, dont les tâches/dossiers ont dû être répartis entre les deux autres chefs de secteur avant l'arrivée du nouveau chef de service. Ce dernier reprend les tâches/dossiers du chef du secteur planification jusqu'au prochain remplacement de l'urbaniste communal.

La fermeture estivale de la place du marché a réservé de belles surprises, comme un défilé de mode Emmaüs ou des places de jeux éphémères qui ont rencontré un beau succès. Des contacts étroits sont entretenus avec les commerçant.e.s. Ainsi, pour favoriser le passage à l'E-Abeille des visites ont été faite aux commerçant.e.s, un par un, pour leur proposer une formation. Malgré le passage à l'application, les cartes restent très utilisées, le fait d'avoir gardé les deux possibilités est donc un bon choix. Depuis le 1^{er} novembre, 6'800 client.e.s sont actif.ve.s, cela démontre que le nombre de personnes touchées par la monnaie locale est important.

Du point de vue du marché immobilier, la PPE reste essentielle pour le développement démographique. La Ville imposera ainsi aux promoteurs de l'ancienne scierie des Eplatures de construire de la PPE afin de diversifier le tissu du quartier. Les transferts immobiliers reprennent l'ascenseur dans ce domaine et sont positivement corrélées avec l'évolution démographique. Cela permet de conserver certain.e.s habitant.e.s cherchant à acheter des biens et qui seraient parti.e.s ailleurs autrement et d'en attirer d'autres.

Le secteur des permis de construire note une explosion des demandes pour la pose de panneaux solaires et de PAC. Le plan directeur solaire en préparation devrait encore promouvoir ces installations.

Beaucoup de dossiers ont été remis sur l'ouvrage concernant l'Unesco. Un rapport en matière d'énergies renouvelables doit notamment être soumis à l'Office fédéral de la culture, puis présenté aux conseillers communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds et débouchera sur un plan directeur solaire. Basé sur la directive actuelle permettant de remplir 60% de la surface des toitures dans le périmètre Unesco, le plan directeur solaire permettra, selon la volonté du Conseil communal, de favoriser encore davantage l'implantation de panneaux solaires. En liant ce plan à notre directive, cela permettra de le faire évoluer plus facilement en fonction des avancées technologiques.

La Fondation patrimoine, gérée par le secteur permis de construire, se porte bien et les appels aux dons réalisés depuis quelques années rencontrent un bon succès. Cela permet de rappeler aux propriétaires/bénéficiaires l'utilité de valoriser et de pérenniser notre patrimoine. On note une certaine prise de conscience sur le fait que notre patrimoine vaut la peine d'être préservé s'est développée ces dernières années.

Les tâches liées à la salubrité présentent deux volets. Celui de l'habitat (moisissures, problèmes d'humidité) et celui plus social (hygiène des appartements, cas relevant par exemple de syndromes de Diogène). Les gérances font davantage appel à des entreprises spécialisées pour les questions des nuisibles ou des problèmes d'humidité. La ville intervient plus particulièrement pour les questions en lien à l'hygiène de l'habitat et pour les nids de guêpe.

Le contrôle des champignons est toujours très apprécié par le public et a connu une grande année en 2022 avec des variétés très diverses.

La lutte contre les pigeons reste difficile, toutes les villes rencontrent les mêmes problèmes. Des pièges sont actuellement mis en place, représentant le meilleur moyen d'éviter leur prolifération. La campagne mise sur pied il y a 5 ans, demandant de ne pas nourrir les pigeons, a été relancée. A la question

d'un-e commissaire de savoir si la grippe qui avait touché les pigeons a aidé à diminuer leur nombre, il est indiqué qu'en effet beaucoup d'individus ont été touchés, mais que ces pertes ont été rapidement comblées. Les commissaires évoquent également le nombre croissant de goélands. La question de savoir s'il s'agit de prendre également des mesures les concernant sera posée au service de la faune, des forêts et de la nature.

La cheffe de secteur salue le travail des collaborateurs.rice.s lors de mises en bière pour le départ des corps rapatriés à l'étranger, tâche délicate pour laquelle il n'existe pas de formation.

Concernant l'important dossier de révision du PAL, qui a occupé fortement le service en 2022, notamment avec la commission du plan de site, un dernier gros coup de collier doit être donné d'ici la fin 2023 puisque le passage au Conseil général, après examen au SAT, doit être fait au printemps 2024. Les délais sont serrés, et la Ville n'arrivera probablement pas à les tenir. Le Canton n'a cependant pas souhaité rediscuter ces délais, position regrettée par l'Association des communes neuchâteloises.

Au niveau des comptes, les principaux dépassements ont surtout été dus aux amortissements. Des crédits complémentaires ont également été accordés pour les transactions foncières liées aux reprises des trottoirs (en augmentation car liées aux aménagements urbains) ou pour l'animation de la place du marché piétonne.

Dans l'activité courante du secteur, il est relevé qu'en 2022 de nombreuses demandes de permis de construire de minime importance ont été déposées, mais peu de projets d'envergure.

Les demandes pour le traitement de nuisibles ont été moindres, quasiment aucun nid de guêpes en 2022 par rapport à un très grand nombre en 2021. Les autres prestations, comme la lutte contre les punaises de lit, ne sont pas proposées par la Ville qui ne donne dans ces cas que des conseils. Il y a cependant de plus en plus de sociétés privées actives dans ce domaine.

Il est relevé la difficulté pour les services de prévoir les prestations informatiques, ces dernières sont facturées par le SIEN et il n'existe pas de suivi sur l'année, uniquement une facture annuelle. Cela rend difficile les prévisions sur l'augmentation des charges pour les services. L'augmentation s'explique par ailleurs par le renforcement de la sécurité informatique, en lien avec les différents piratages, dont celui de l'Unine, qui ont eu lieu en 2022 dans le Canton.

765 / Politique de stationnement

L'ensemble des recettes provenant des parkings "Bois Noir" et "Eplatures" est entièrement reversé à leurs propriétaires. Ce montant est comptabilisé comme une location, au 31600100. Concernant le versement au fonds de mobilité, il a été décidé par le Conseil communal d'attribuer le montant réglementaire maximal au fonds de mobilité (CHF 411'000.-). Selon le règlement, il peut varier entre 10% et 30% des recettes et peut être utilisé pour des mesures de mobilité (amélioration d'une ligne de bus, création d'un nouveau parking d'entrée de ville). 30% y ont été versés en 2022. 10% supplémentaires ont été versés au nouveau fonds vélos, soit CHF 137'000.- qui seront utilisés pour l'aménagement de pistes cyclables, le développement du réseau vélos en libre-service, ou de nouvelles vélos-stations.

875 / Prévention incendie

Afin de répondre aux exigences légales, les frais relatifs à la prévention incendie ont dû être identifiés au 755 et réunis dans ce centre. Aucune remarque particulière n'est faite sur celui-ci.

La rapporteure de la sous-commission

Lara Zender